**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 21 (1870)

**Heft:** 10

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: [s.n.]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Bulletin bibliographique.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'une seconde édition augmentée du Manuel pour les cours de gardes forestiers, rédigé sur l'invitation de la direction des forêts par F. Fankhauser, inspecteur cantonal des forêts, vient de paraître à Berne chez les éditeurs Jent et Reinert.

On sait que la première édition de cet ouvrage écrit dans un but tout spécial, a été bien accueillie par le public forestier et a été l'objet de jugements favorables dans les journaux. L'écoulement rapide, qui s'en est fait en partie hors du canton dans l'espace de 4 ans, et une traduction française sont une preuve évidente de son utilité pratique. Cet ouvrage est bien loin de vouloir se mesurer avec l'oeuvre nationale de M. Landolt qui a été publiée par la société des forestiers suisses; le manuel de M. Fankhauser s'est restreint à un domaine borné, mais non sans importance; il se propose de faire connaître aux gardes forestiers et aux petits propriétaires de forêts ce qu'ils ont besoin de savoir dans l'exercice de leurs fonctions ou pour soigner leur propriété.

A la page 140 de l'année 1866 du journal suisse d'économie forestière, on trouve un résumé assez étendu du contenu de la première édition. La seconde contient des additions et des changements fort essentiels; le mesurage de troncs abattus est traité d'une manière plus claire et plus compréhensible, surtout pour ce qui concerne les bois de commerce; l'auteur a ajouté quelques mots sur le mesurage des arbres debout, et même sur l'évaluation et le cubage de peuplements entiers. Le chapitre sur les peuplements mélangés est nouveau et celui des éclaircies a

été augmenté.

Un supplément, qui jusqu'ici faisait défaut, et dont l'introduction dans le manuel sera sans doute fort bien vue, est une table pour le cubage des billes de sciage et bois de construction d'après leur diamètre en pouces et leur longueur, jusqu'à 100'; puis une table pour déterminer le volume approximatif des arbres sur pied d'après leur diamètre, mesuré à 5 pieds du sol, et l'estimation de leur hauteur.

Si l'on considère que les tables bavaroises de matériel coûtent à elles seules 5 fcs., et que le prix des tables de cubage ordinaires s'élève à 12 fcs., on ne trouvera certes pas trop cher ce manuel correctement imprimé, pourvu de bonnes gravures sur bois et augmenté de près de deux feuilles d'impression.

C'est donc dans l'intérêt de l'économie forestière que nous

souhaitons à ce livre un écoulement favorable.